

Situation de l'entreprise et des employé(e)s de Tornos La Ville de Delémont solidaire

Le Conseil communal de Delémont a appris avec le plus vif regret la suppression de nombreuses places de travail décidée par la direction de l'entreprise Tornos.

En application de ces mesures de restructuration ce sont près de 150 collaboratrices et collaborateurs, dont une cinquantaine domiciliés dans le Canton du Jura, qui perdront injustement leur emploi en raison d'une situation économique extrêmement tendue dont ils ne sont aucunement responsables.

Le Conseil communal de Delémont a pris bonne note de l'engagement aussitôt pris par son homologue prévôtois pour venir en aide aux personnes concernées dans leur recherche d'une nouvelle situation professionnelle. Il salue les démarches de la Municipalité de Moutier qui ont débouché sur la création d'une *task force* regroupant les trois cantons de Berne du Jura et de Neuchâtel.

Comme signe tangible de solidarité à l'égard des collaborateurs licenciés et de la ville de Moutier, le Conseil municipal de Delémont a décidé de verser, aux autorités prévôtoises, une contribution de 10'000 francs destinée au financement des mesures de soutien apportées au personnel de l'entreprise. Il a en outre mis des locaux à disposition de la société de RH mandatée par la *task force*.

Le Conseil communal de Delémont forme le vœu que les collaborateurs et collaboratrices ayant perdu leur emploi puissent toutes et tous retrouver une situation au travers de la bourse de l'emploi alimentée grâce à la remarquable solidarité des entreprises régionales.

**Conseil communal
Par son Président
Pierre Kohler, Maire**